

08 déc 2017 -12:56

Appartient à Conseil des ministres du 8 décembre 2017

Octroi de subsides pour des actions d'information et de communication

Sur proposition du Premier ministre Charles Michel, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'octroi de deux subsides, dans le cadre des missions d'information et de communication.

Il s'agit des subsides suivants :

- 15 000 euros pour la Fondation Auschwitz pour l'organisation d'un projet de communication mémorielle et d'activités pédagogiques autour des "pavés de mémoire"
- 10 000 euros pour l'asbl "Promouvoir les cultures à Molenbeek" pour l'organisation d'une exposition "Traits d'union" à Molenbeek-St-Jean et d'activités de communication et pédagogiques dans ce cadre

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse du Premier ministre Charles Michel

rue de la Loi 16

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 02 11

<http://www.premier.belgium.be>